

Le 29 Juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autonomie sans vision : une instance à courte vue

Imaginez un monde flou. Les visages sont indistincts, les lettres illisibles, les repères incertains. Accéder à l'information devient un défi, se déplacer un risque, interagir une source d'angoisse. C'est le quotidien de millions de personnes malvoyantes, âgées ou en situation de handicap visuel.

Le **Syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO)** exprime son **incompréhension et sa vive inquiétude** après la publication du décret fixant la composition de la **Conférence nationale de l'autonomie, dans laquelle aucun représentant de la filière visuelle n'a été intégré.**

Comment prétendre penser l'autonomie sans prendre en compte la vision, alors que **plus de 80 % des entrées sensorielles passent par la vue ?**

Comment imaginer un maintien de l'autonomie sans un accompagnement structuré des fonctions visuelles, essentielles pour se repérer, lire, conduire, cuisiner, remplir un formulaire administratif ou simplement reconnaître ses proches ?

Les orthoptistes interviennent quotidiennement auprès des enfants en situation de handicap, des adultes souffrant de troubles neurovisuels, et des personnes âgées confrontées à la perte progressive de leur autonomie visuelle. Nous dépistons, évaluons et suivons les troubles de la vision fonctionnelle et motrice, travaillons en coopération avec les ophtalmologistes, les opticiens et l'ensemble des acteurs de santé, et contribuons activement au **maintien de l'autonomie à domicile, à l'école, ou en établissement.**

Nous accompagnons les personnes dans leur capacité à lire, à écrire, à s'orienter, à se concentrer visuellement, à utiliser des aides optiques ou numériques. Nos compétences sont **médicales, préventives, éducatives et rééducatives.** Notre place est donc **centrale** dans toute politique de l'autonomie.

Exclure les orthoptistes, c'est nier la réalité des besoins visuels des populations les plus fragiles. C'est oublier que sans vision fonctionnelle, il n'y a ni repérage spatial, ni lecture, ni accès aux droits, ni véritable autonomie.

Le SNAO demande la **révision immédiate du décret**, afin que les professionnels de la vision, et en particulier les orthoptistes, soient pleinement associés aux travaux de cette conférence.

Car une politique de l'autonomie sans vision, c'est une politique... aveugle.

Contact

Mélanie ORDINES 07 88 94 23 53